



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MAIS VERROUS PROSPÈRE LES FILS DE LAURIER
(D. S. J. L.)



Abonnement : Can. (Canada)..... \$2 00
" (Etats-Unis)..... 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
ANDRÉ MAGNANT

ANNONCES 1014 c. la ligne agitée, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agitée, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

CHEMIER.

LABELLE.

La protection ne protégera pas M. Meighen

M. Meighen, en vue des prochaines élections où il s'aventure à contre-cœur, embouche la trompette de la protection dont il veut faire son cri de guerre. C'est l'habitude des tories de faire les élections avec un cri strident plutôt qu'avec un programme véritable. Par ce moyen ils cherchent à échapper à leurs responsabilités, à faire oublier leurs fautes, à détourner l'attention de leurs errements et de leur pitoyable administration.

En 1917, Borden essaya de faire oublier ses fautes précédentes en lançant le cri : "Win the war". En 1921, Meighen croit que ses méfaits dans l'ombre et étouffant l'opinion publique en lançant le cri de la protection.

Le peuple n'est pas aussi sot que le croit M. Meighen. D'abord, les électeurs savent que le parti libéral ne combat nullement la protection. Tout ce qu'il demande c'est que l'on mesure cette politique tarifaire aux véritables besoins de nos industries, c'est que l'on ne s'en serve pas comme d'un moyen pour faire naître, grandir et protéger des monopoles au détriment de la masse des citoyens ; c'est que l'on révisé le tarif de manière à diminuer le coût de la vie, tout en accordant à nos industries une protection légitime.

M. Meighen adopte la vieille tactique de 1896, quand les conservateurs essayèrent de provoquer une panique dans le peuple en lui disant : si le parti libéral arrive au pouvoir, c'en est fait de l'industrie canadienne, nos manufactures vont disparaître et ce sera la misère dans le pays. Le peuple canadien ne les a pas crus, le parti libéral fut vainqueur et pendant quinze ans le gouvernement Laurier administra la chose publique avec sagesse, prévoyance, modération, donnant à chaque classe la protection voulue. Loin de périr, nos industries ont prospéré. Pendant les quinze années du régime libéral, elles ont quintuplé leur production et ont vu leurs plus beaux jours.

Le parti libéral d'aujourd'hui ne demande qu'à continuer la sage politique de Laurier. Les électeurs canadiens comprennent aussi que la protection n'est pas la seule question en jeu dans la prochaine élection. Il y a d'autres comptes à régler avec le parti unioniste qui a administré les affaires du pays d'une manière insensée. Les électeurs canadiens se souviennent de 1917 et des années qui ont suivi. Le gouvernement Borden-Meighen a été marqué par des lois arbitraires et anticonstitutionnelles, comme la conscription, des lois ignobles dignes de bandits prêts à tout faire, comme la loi des élections en temps de guerre ; par des transactions désastreuses, comme l'achat du Grand-Tronc ; par des mesures où le gouvernement unioniste s'est ignominieusement moqué du peuple.

Conservateurs et libéraux admettent que ce gouvernement est indigne de la confiance populaire, qu'il n'est ni libéral, ni conservateur, ni national, comme il a l'audace de s'appeler, mais qu'il est tout simplement tory. Après avoir méprisé la volonté nationale, lors de la conscription ; après avoir jeté la détresse, l'angoisse et le deuil dans nos foyers, après avoir volé l'élection de 1917, après avoir chargé le pays de deux chemins de fer en banqueroute, après avoir toujours agi dans l'intérêt de ses amis millionnaires qui se sont engraisés pendant la guerre, après s'être ri des plaintes et des réclamations du peuple, M. Meighen, qui fut le mauvais génie de M. Borden, se présente devant nous, la botte en cœur, et nous dit : "Oubliez tout, mes petits agneaux, la Protection seule vous donnera le bonheur !"

Cette comédie est revolvante. Les Canadiens qui ont du cœur savent ce qu'ils ont à faire et ils le feront.

"La Minerve" et la Conscription

La Minerve, l'unique journal français qui ose appuyer le gouvernement Meighen, cherche, par tous les moyens que la folie du légis et son manque de scrupule mettent à sa disposition, à donner le change à ceux qui la lisent. Ainsi, depuis quelque temps, elle répète chaque semaine que les libéraux veulent exploiter la conscription dans la province de Québec pour combattre le gouvernement cher à son cœur, le gouvernement Meighen.

Comme si les libéraux étaient les seuls à se souvenir de la loi scélérate qui imposa le service militaire obligatoire aux Canadiens sans les consulter ! Mais là où la Minerve découvre au grand jour sa fourberie, c'est quand elle cherche elle-même à se servir de la conscription pour soulever le sentiment public contre les libéraux. C'est incroyable, mais c'est ainsi. Que voulez-vous ? Il faut bien faire quelque chose, même être canaille, pour servir la cause du "Très Honorable M. Meighen."

En effet, dans ses trois ou quatre derniers numéros, la Minerve publie et encadre ce titre : "Liste des députés libéraux de la province de Québec qui ont voté le principe de la loi de conscription. — Des farceurs !" Or, savez-vous de quoi il s'agit ? Voici. Le 5 juillet 1917, le vote fut pris à la Chambre des communes sur la loi du service militaire qui avait donné lieu à un long débat. Sir Robert Borden proposa l'adoption de la loi décrétant le service militaire obligatoire. Sir Wilfrid Laurier proposa de ne pas adopter cette loi avant que son principe n'ait été soumis aux électeurs au moyen d'un référendum.

M. Barrette proposa le renvoi de cette loi à six mois. C'est contre ce dernier amendement que votèrent les libéraux. En agissant ainsi ils ne votèrent pas le principe de la conscription, comme l'affirme et frontement après, avec sir Wilfrid Laurier qui demandait que la loi de conscription fut différée "jusqu'à ce que SON PRINCIPE ait, au moyen d'un référendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux."

On voit combien l'insinuation de la Minerve est fautive et sournoise. Tous les députés libéraux de la province de Québec, que la Minerve calomnie, s'unirent à Laurier, en 1917, pour combattre la conscription. Tousjours respectueux de la volonté populaire, ils demandèrent au gouvernement de consulter le peuple avant de lui imposer le service militaire obligatoire. Le gouvernement Borden refusa. La Minerve sait bien que Laurier et les libéraux de la province de Québec perdirent alors leurs principaux lieutenants dans les provinces anglaises, précisément parce qu'ils furent énergiquement opposés à la conscription.

Pourquoi se déshonore-t-elle en mentant et en laissant croire que les libéraux acceptèrent le principe de la conscription ? La défense de sa mauvaise cause a-t-elle besoin de tels moyens inavouables ?

Ce que cette feuille à la solde du gouvernement Meighen ne dit pas, par exemple, c'est que ses amis d'alors et d'aujourd'hui, MM. BLONDIN, CHAMPAGNE, RAINVILLE, ROBIDOUX, SÉVIGNY, votèrent contre l'amendement Laurier et pour la conscription en principe et en pratique, sans consulter le peuple.

Voilà des noms que la Minerve devrait encadrer. Puisque la Minerve en est à faire des tableaux, qu'elle dresse donc aussi celui des candidats conservateurs-unionistes canadiens-français qui, en 1917, fi-

rent la lutte en faveur de la conscription et contre Laurier et ses candidats anti-conscriptionnistes.

Sans mentir, cette fois, sans insinuation, elle pourrait affirmer ce qui est vrai, c'est-à-dire que 30 CANADIENS-FRANÇAIS CONSERVATEURS-FURIEUX CANDIDATS EN FAVEUR DE LA CONSCRIPTION en 1917.

Voilà qui édifierait ses lecteurs sur la sincérité de la Minerve qui, en truquant les faits, veut faire passer les libéraux pour des farceurs.

Farceurs, les libéraux qui, par leur lutte à la conscription, par leur fidélité à une politique conforme à l'esprit de notre constitution et respectueuse de la volonté de la nation, ont vu leurs rangs désertés par des partisans de la conscription, ont vu leur chef abandonné par ses compagnons d'armes qui s'unirent avec Borden, Meighen, Blondin, Rainville, Sévigny et autres conservateurs-unionistes pour imposer la conscription au peuple canadien !

Le parti libéral a payé cher l'attitude digne, énergique et canadienne avant tout adoptée et maintenue par Laurier et ses partisans en 1917. Les farceurs ne sont pas dans les rangs d'un parti qui fait d'aussi grands sacrifices pour rester fidèle à lui-même et aux intérêts du pays.

Si Laurier avait voulu accepter la conscription, il serait entré dans le cabinet Borden et aurait gardé l'état-major qui l'a déserté ; il refusa.

Les amis de la Minerve acceptèrent la conscription pour garder le pouvoir. Voilà la différence.

Les sinistres farceurs sont aujourd'hui avec Meighen comme en 1917 ils étaient avec Borden.

Les électeurs ne s'y tromperont pas.

Meli-Melo

L'Instruction publique

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique se réunira à Québec le 28 septembre.

Aide de camp du gouverneur

Le gouverneur général vient de nommer le major Georges P. Vanier, de Montréal, D. S. O., M. C., comme un de ses aides-de-camp.

Le major Vanier, qui fait partie du célèbre vingt-deuxième régiment et qui a fait la grande campagne, est aussi membre de la Légion d'honneur.

Majorité pour la loi Taschereau

Le plébiscite tenu à Québec, lundi dernier, pour décider entre la loi Scott et la loi des spiritueux de Québec a donné une majorité écrasante en faveur de la loi Taschereau.

La majorité a été de 12,000 en faveur du rappel de la loi Scott.

Soumis à la méditation de M. Arthur Sauvé

D'un discours prononcé, mardi dernier, par M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, nous détachons ce qui suit :

"Mais il faut rendre hommage à qui de droit, et en souhaitant longue vie et prospérité au gouvernement de Québec, je suis parfaitement sincère, car tous les citoyens ont raison d'être fiers d'un gouvernement qui a à cœur le bonheur de notre province."

M. Joseph Beaubien est de vieille souche conservatrice puisqu'il est le fils de feu le sénateur Beaubien. Son opinion, qui est celle d'un homme d'affaires sérieux, ne cadre pas du tout avec les diatribes de M. Arthur Sauvé qui accuse les ministres provinciaux d'être des malfaiteurs.

Les liqueurs sont moins chères

M. Williams Stavert, de la commission des liqueurs, a soumis des prix comparatifs des liqueurs vendues par la commission avec celles vendues dans les autres provinces par les gouvernements. Les meilleurs prix sont en faveur de Québec, comme on peut en juger par la liste suivante :

- Alcool pur, 65 degrés, \$19.50 le gallon dans Québec et \$27.50 ailleurs ; \$3.75 la bouteille dans Québec et \$4.75 ailleurs.
- Génévrier Gordon, \$3.15 la bouteille dans Québec contre \$4.25 ailleurs.
- Génévrier Coates Plymouth, \$2.80 la bouteille dans Québec et \$4.25 ailleurs.
- Cognac Hennessy, \$3.80 la bouteille dans Québec et \$5.50 ailleurs.
- Whisky Walker's Club \$3.20 la bouteille dans Québec contre \$4.00 ailleurs.
- Scotch Black and White \$3.45 la bouteille dans Québec et \$4.50 ailleurs.
- Vin de Porto Canada \$2.00 la bouteille dans Québec et \$2.75 ailleurs.
- Vin naturel d'Ontario, 45 sous la bouteille dans Québec contre \$1.00 ailleurs.
- Champagne Pommery, \$5.90 la chopine dans Québec contre \$7.50 ailleurs.

Perspective électorale

Il paraît que le gouvernement Meighen a quelques amis à Saint-Jérôme. C'est une note publiée dans la Presse qui nous l'apprend.

On nous permettra de ne pas les nommer, car, dans la liste donnée, pourtant bien courte, il s'en trouve plusieurs qui ne tiennent pas à être considérés comme les parti-

sans de M. Meighen, c'est-à-dire de celui qui a inspiré toutes les mauvaises lois du gouvernement d'Ottawa depuis 1917.

Il paraît qu'on veut présenter un candidat meigheniste dans Terrebonne.

Les électeurs seraient sans doute heureux de trouver enfin une occasion d'exprimer par leur vote ce qu'ils pensent de M. Meighen, le digne successeur de M. Borden.

Ils attendent ce moment avec impatience.

LA CONVENTION LIBÉRALE du comté de Terrebonne

Le lundi 3 octobre prochain, les libéraux du comté de Terrebonne se réuniront dans le but de choisir le candidat pour la prochaine élection fédérale et d'élire les différents officiers de l'Association Libérale du comté de Terrebonne.

La convention aura lieu dans l'avant-midi et dans l'après-midi sera tenue une grande assemblée à laquelle plusieurs orateurs marquants prendront la parole.

L'honorable Rodolphe Lemieux, notamment, sera présent.

Nous donnerons plus de détails, la semaine prochaine.

L'honorable A. David — ET — M. Jules-Edouard Prévost

A Sainte-Thérèse

L'honorable Athanase David et M. Jules-Edouard Prévost, députés du comté de Terrebonne, étaient à Sainte-Thérèse, dimanche dernier.

Après la grand-messe, ils ont tenu une assemblée sur la place de l'église où ils ont parlé du kiosque. M. Adélaïde Labelle, maire de la paroisse, présida l'assemblée et présenta les orateurs.

L'honorable M. David, qui n'avait pas visité son comté depuis quelque temps par suite de son voyage en Europe où il représenta si dignement la province, a prononcé un très intéressant discours. Il a débattu en faisant l'éloge du séminaire de Sainte-Thérèse, institution qui fait grandement honneur à la province par le rôle important qu'elle a joué dans la formation, d'un grand nombre d'hommes aux idées civiques admirables, qui ont fait d'eux des patriotes loyaux envers leur pays, fidèles aux principes de leur race.

Le secrétaire provincial parla ensuite de l'agriculture dont il dit qu'elle est la base première de la prospérité d'une nation. Puis, il fit un bel éloge de notre province, foyer de l'ordre et du bon sens, possédant une population saine et plus stable que partout ailleurs. On le remarque particulièrement aujourd'hui, alors que l'on traverse une période de désarroi causé par les problèmes de l'après-guerre, plus graves encore que ceux de la guerre. Ces caractéristiques de notre population lui ont permis de représenter la vieille province de Québec sur le vieux continent. Il a terminé en traitant quelques lois provinciales, notamment celle des liqueurs qu'il a expliquée avec précision et clarté. Il a également parlé de la voirie provinciale grâce à laquelle notre province s'est si bien développée en ces derniers temps.

Les discours de l'honorable M. David fut à maintes reprises vivement applaudis.

M. Jules-Edouard Prévost prit ensuite la parole. Il dit que la réputation de Sainte-Thérèse rayonne à travers toute la province grâce à l'importante maison d'enseignement qui lui fait honneur. De nos jours on dit, et avec raison, qu'il nous faut des commerçants,

LE BANQUET LEMIEUX

C'est jeudi prochain, 22 septembre, qu'aura lieu à l'Aréna, de Montréal, la grande manifestation libérale sous forme d'un banquet populaire offert à l'honorable Rodolphe Lemieux pour célébrer ses vingt-cinq ans de vie parlementaire.

L'Aréna Mont-Royal, situé à l'angle des rues Mont-Royal et Clarke, peut contenir deux mille personnes.

Le banquet, qui aura lieu à 8 heures du soir, sera présidé par sir Lomer Gouin. On y entendra aussi l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, l'honorable Mackenzie King, chef du parti libéral, M. Ernest Lapointe, député de Québec-Est, d'autres orateurs en vue dans la politique fédérale et provinciale.

Les dames seront admises sur présentation de cartes spéciales qui leur seront distribuées gratuitement.

Les billets pour le banquet sont en vente au bureau de l'organisation libérale, 30, rue Saint-Jacques, Montréal, et aux bureaux du journal Le Canada.

Le prix du billet est de \$2.00.

des industriels, des financiers pour conquérir la richesse nécessaire à la prospérité d'une nation. Mais nous quand même convaincus que le cours classique, susceptible sans doute de varier, de s'améliorer, de s'adapter aux exigences nouvelles, demeure l'enseignement et la formation qui peuvent le mieux nous assurer la prépondérance intellectuelle et la force morale dont nous avons besoin, nous, Canadiens-français, pour vivre et survivre.

M. Prévost a rappelé les circonstances dans lesquelles il fut élu pour représenter Terrebonne aux communes, les événements de 1917, puis il a expliqué chacun des votes qu'il a donnés sur les questions les plus importantes.

La question des chemins de fer, celle de la marine marchande, les prêts à des pays en banqueroute, etc., ont été discutés par M. Prévost qui explique pourquoi le gouvernement doit être sévèrement condamné pour ses extravagances honteuses à une époque où le pays a un si urgent besoin de tout son argent pour rétablir la population dans sa position normale. Notre situation financière a aussi été l'objet d'observations de la part de l'orateur qui déclara que le devoir du gouvernement, aujourd'hui, est d'économiser le plus possible.

M. Prévost dit que le gouvernement Borden-Meighen a été et demeure un gouvernement tory avant tout et toujours. En voulant faire de la protection son cheval de bataille, M. Meighen veut essayer de faire oublier les fautes, les injustices et les iniquités du régime unioniste depuis 1917.

M. Prévost termina en faisant appel à l'union pour renverser ce gouvernement qui nous a placés dans une situation voisine de la banqueroute. L'heure est proche et le peuple sera appelé à prendre sa revanche contre le vol électoral de 1917. M. Meighen a enfin consenti à donner ce que le parti libéral, se faisant l'écho du sentiment populaire, demandait depuis plus de deux ans : des élections pour être un gouvernement de paix.

Dans l'après-midi, MM. David et Prévost ont visité l'exposition si intéressante au cercle des fermières de Sainte-Thérèse, ainsi que des jardins scolaires qui témoignent chez nos jeunes un goût prononcé pour la culture. M. le curé Coursol les a tous deux reçus par une charmante allocution au cours de laquelle il les félicita de s'acquiescer si bien de leurs devoirs de mandataires du peuple.

MM. David et Prévost répondirent en remerciant M. l'abbé Coursol et en exprimant leur vif plaisir de voir une exposition si intéressante des travaux de nos fermières.

La situation des partis

Au lendemain de 1917, après que la loi Meighen eût fait son oeuvre et que les votes des soldats eurent été distribués adroitement, la situation des partis était la suivante :

Province	EN 1917	
	Conservateurs	Libéraux
Québec	33	62
Ontario	74	8
Nouvelle-Ecosse	12	4
Nouveau-Brunswick	7	4
Ile du Prince-Edouard	2	2
Manitoba	14	1
Alberta	11	1
Saskatchewan	16	0
Colombie-Anglaise	13	0
Yukon	1	0
	153	82

soit une majorité de 71 pour le gouvernement.

Mais, après la guerre, un certain nombre d'unionistes passèrent à gauche et formèrent un groupe d'indépendants et de fermiers qui grossit d'une session à l'autre. Successivement, MM. Fielding, Pardee, se rangèrent à côté du chef libéral. Enfin le gouvernement perdit plusieurs élections partielles.

A l'heure actuelle, l'état des partis en Chambre est le suivant :

Province	Cons.	Lib.	Ind.	Per.	Ind. V.	Vacances
Québec	2	61	0	4	2	
Ontario	64	10	4	4		
Nouvelle-Ecosse	10	6				
N. Brunswick	6	4	1			
I. du P. Edouard	2	2				
Manitoba	11	1	3			
Saskatchewan	10	0	5	1		
Alberta	8	1	3			
Colombie-Ang.	13	0				
Yukon	1	0				
	127	85	16	7		

La majorité de M. Meighen était donc réduite à moins de vingt. Et avec les absences, les malades, les démissions possibles, il risquait d'être battu même en Chambre.

L'appel au peuple était forcé ; et il ne pouvait l'éviter.

Lettre Politique Hebdomadaire

La date des élections ! — Les rumeurs mensongères lancées par les ministériels. — L'élément canadien-français et le parti libéral. — Il faut une victoire libérale sans coalition.

Lorsque cette lettre parviendra au lecteur, le premier ministre aura probablement arrêté la date des élections générales. M. Meighen a annoncé des élections sans en fixer la date, comme si une date était de peu d'importance.

Ce ne serait pas la première fois qu'il n'attache pas d'importance aux dates. Lorsque sir Herbert Ames remit sa démission entre les mains du gouvernement, il y a eu un an au mois de juillet, il avait, paraît-il, laissé la date en blanc. M. Meighen déclara, en discutant ce document qui était parvenu à l'honorable M. Rhodes neuf mois après avoir été signé, que la date n'est pas essentielle.

Comme on peut le constater, il n'est pas fort sur les dates.

Pendant cette période d'accalmie apparente, les amis de M. Meighen viennent à Ottawa pour s'assurer leur récompense. Il y en aura neuf qui pourront obtenir un siège au Sénat. A l'heure actuelle ce qu'il faut, ce sont des candidats aux fonctions de ministre. M. Meighen a beau annoncer, battre la grosse caisse, avoir recours à tous les artifices, les sujets ministériels se tiennent à distance.

Les amis de M. Meighen deviennent le petit nombre, à tel point qu'il se présentera devant le peuple avec un cabinet plus faible que celui qu'il a à l'heure actuelle. Ce n'est pas un moyen de capter la confiance populaire.

Il est un moyen honnête auquel les amis de M. Meighen ont déjà eu recours : c'est la fausse rumeur, la rumeur mensongère et calomnieuse. Ainsi, on écrit que M. King ne se présenterait pas dans York-Nord parce qu'il avait peur d'être battu. On a ajouté qu'il fuyait la province d'Ontario pour aller chercher refuge dans l'Ile du Prince-Edouard.

On se souvient que M. King accepta l'invitation des libéraux de Prince (Ile du Prince-Edouard) parce que ce comté était vacant. Il est déjà arrivé plus d'une fois à un homme politique d'accepter de se porter candidat en dehors de sa propre province, sans qu'il ait été accusé de lâcheté.

Cette publicité est faite tout exprès pour déprécier M. King, pour le dénigrer et le faire passer pour un roi sans couronne. Le peuple, qui sait apprécier les hommes publics à leur juste valeur, apprend à estimer le chef du parti libéral et à l'admirer à mesure qu'il le connaît mieux. Les réceptions enthousiastes qui lui ont été faites dans l'Ontario, il y a quelques semaines à peine, prouvent que ces rumeurs sont malicieuses et sans fondement.

D'ailleurs, M. King a lui-même déclaré qu'il n'avait pas changé d'opinion. Pendant une campagne politique, il faut s'attendre aux rumeurs les plus étranges. Si l'on remontait à la source de celle-ci, on découvrirait qu'elle ne vient pas des libéraux. Je n'ai jamais manifesté une telle intention et j'ignore que les libéraux de York-Nord qui m'ont invité à me présenter aient changé d'idée.

Telle est la substance de la déclaration de M. King. Non, M. King, qui a insisté pour que M. Meighen fasse des élections générales, n'est pas pour lever le pied et tourner les talons lorsque sonne l'heure du combat. Ceux qui le connaissent et l'ont vu à l'œuvre savent qu'il n'est pas de cette trempe-là.

Non seulement les libéraux acceptent les élections générales avec plaisir, mais ils acceptent de faire la lutte sur le tarif et sur toutes les autres grandes questions économiques et nationales: les chemins de fer et la marine marchande, le chômage, les services de guerre, enfin tout ce qui se rattache à la situation financière.

Certains éléments inquiets semblent croire que c'est un mal pour le parti libéral d'être solidement établi sur le roc du bloc de langue française. Les Canadiens-français sont tous les jours l'objet de protestations d'amitié de la part des politiciens, des gens d'affaires, des industriels qui admettent que nos gens sont sobres, laborieux, amis de l'ordre et respectueux de l'autorité.

Au lieu d'inspirer de la défiance, le parti libéral doit tout au contraire inspirer une immense confiance parce qu'il compte les représentants de cette partie saine de la population canadienne qui désire l'union, la concorde et l'harmonie, afin que renaissent l'ordre la prospérité et le progrès.

Dans les groupements français, il n'y a pas de distinction de classes. Il y a comme partout ailleurs des riches et des pauvres, des gens à l'aise et des gens de moyens limités. La démagogie est chose inconnue. Les professionnels et les gens d'affaires s'entendent à merveille avec les agriculteurs et les classes travailleuses proprement dites. C'est en quelque sorte là qu'est le secret de la solidarité française dans le parti libéral.

Tous les éléments sains, mesurés — que ce soit la finance, l'industrie ou le commerce — ont les yeux tournés vers Québec et le parti libéral où ils entendent le salut dans la crise que nous traversons.

Pendant que M. Meighen recueillera les votes de certains éléments extrémistes — conservateurs bien bleus, protectionnistes à muraille de Chine et autres — pendant que les fermiers recueilleront les votes des mécontents, fermiers ou ouvriers, les libéraux grouperont tous les éléments modérés et nous avons la confiance que le parti libéral arrivera au pouvoir suffisamment fort pour former le prochain gouvernement.

Il ne faut pas songer à une coalition s'il est possible de l'éviter. Une coalition est quelque chose d'instable, de temporaire par sa nature même.

Les libéraux de toutes nuances comprennent cela et éviteront les divisions, feront taire les dissensions afin de présenter un front uni à l'ennemi.

A la veille d'une grande et importante campagne comme celle qu'on annonce, n'est-il pas à propos de réchauffer notre foi dans la bonne vieille doctrine libérale, « la belle et noble cause », comme disait sir Wilfrid Laurier, un jour.

Serrons les rangs autour de nos chefs. Disons-nous bien que tous et chacun nous comprenons dans la grande armée libérale.

Il y a bien des jeunes qui ne connaissent pas encore la joie, le plaisir de prendre part à une rude campagne et de célébrer un grand triomphe. Le parti libéral est la partie de tout le monde, le parti des hommes et des femmes, des vieux et des jeunes.

Dans le passé, il a été redevable de ses plus beaux triomphes à la fidélité des aînés et au bel enthousiasme des jeunes.

Ne perdons pas notre temps. Surveillons la préparation des listes électorales; faisons tout en notre pouvoir pour que l'organisation libérale soit une machine parfaite; répandons partout la bonne nouvelle libérale. N'écoutez pas les appels aux préjugés. Eloignons-nous de tout ce qui tient de près ou de loin aux soulèvements de classes, mouvements ouvriers ou fermiers, car ça finira mal.

Il y a longtemps que nous voulons des élections, eh bien! nous les avons à brève échéance. A nous d'en tirer argument parti.

Nous voulons une victoire parfaite, complète et décisive.

Un véritable triomphe libéral. Soyons pour King et le salut national.

Quel vivant souvenir le maréchal garde de son séjour sur la terre canadienne, quelles impressions vivantes il conserve de sa visite au pays de Québec, des personnes rencontrées et des émotions ressenties!

C'est un peuple sain, fier de son origine française, qui parle purement notre langue et que nous devrions mieux connaître.

Dans « Maria Chapdelaine » Louis Hémond a parfaitement présenté les « habitants » et il a dépeint d'une façon émouvante leurs lattes, leur farouche volonté de s'emparer du sol et de s'y maintenir.

Je regrette de n'avoir pas pu lire ce livre avant mon départ pour les rives du Saint-Laurent, c'eût été pour moi l'occasion de connaître le pays de Québec et ses habitants. Combien je regrette de n'avoir pas plus souvent pu prendre contact avec la population; j'étais attiré vers elle et sa cordialité m'a ému.

Il faut à toute force que les liens se resserrant entre les Canadiens-Français et les Français. Il faut faire savoir, comme l'a dit l'honorable Athanase David et après lui Mgr Landrieux, l'avenir de ce peuple qui, depuis notre abandon en 1763, n'a cessé de vivre de nos traditions, de parler notre langue et de multiplier. Il faut que dans nos campagnes, où les grandes familles ont besoin de savoir où envoyer leurs gérants, l'on sache que là-bas, au pays de Québec, il y a encore beaucoup à défricher, à cultiver et que c'est encore en France.

Je vais présenter dans la Revue des Deux-Mondes mes impressions et mes émotions, mais ce que je ne cesserais de demander, c'est que ce pays de Québec, que ce Canada du centre où le Canadien français tenace, laborieux, persévérant, prolifique et sain est venu s'établir soient mieux connus chez nous.

Je quitte le maréchal après ces paroles énergiques et étant convaincu comme lui que Québec se doit d'être ici au milieu de tant de sympathies et de dévouement, représenté comme il l'est en Belgique.

A LEO LEYMARIE

La Machine Agricole Nationale, Limitée

à l'exposition de Québec

Parmi les nombreux et superbes exhibits installés dans les divers pavillons de l'exposition de Québec, il en est un qui intéresse tout particulièrement les visiteurs: c'est la superbe et imposante installation des produits variés de la Machine Agricole Nationale, Limitée.

Le nom de cette importante compagnie est assez suggestif pour que tous sachent quels sont ses produits qui forment la longue liste des machines, instruments, ustensiles et outils employés au travail de la terre. Elle en a bien d'autres pour l'exploitation forestière, le défrichement, la construction, etc. Mais ce qui est surtout remarquable, ce sont les produits des aciéries, fonderies et laminiers.

Dans le passé, lors des premières expositions provinciales de Québec, et jusqu'à ces dernières années, les cultivateurs canadiens, et particulièrement ceux de la province de Québec, venaient à l'exposition, y trouvaient toute une variété d'instruments aratoires de provenance exotique, offerts par plusieurs maisons étrangères représentées par elles-mêmes ou par des agents canadiens.

Combien nos braves Canadiens se pâmaient d'admiration en considérant ces belles machines! Combien nous trouvions avancés ces manufacturiers, combien intelligents nous trouvions nos petits Canadiens qui avaient appris à monter ces machines et à les mettre en marche et chanceux ceux qui étaient agents pour les vendre! Avec quelle facilité notre argent péniblement amassé se donnait alors pour acquiescer ces belles machines qui venaient « d'en haut ». Entrait-il dans un cerveau canadien que ces machines aient pu se fabriquer au pays par des Canadiens? La chose paraissait tellement impossible, absurde, qu'on ne s'arrêta même pas à y penser.

Mais voilà qu'aujourd'hui les choses semblent changées. Est-ce un signe des temps, mentionné au psalmiste? C'est comme si le courant, au lieu de nous drainer à sec, nous distribuait, comme certains travaux d'irrigation, les riches alluvions en nous conservant le travail, en retenant la main d'œuvre habile, en gardant la population et l'argent, nous procure, même en temps de crise, la prospérité.

L'exposition de ces nombreux et intéressants produits est toute une révélation. Non seulement l'on y trouve les instruments aratoires bien connus des cultivateurs, mais ce qui provoque surtout l'intérêt, c'est que l'on y voit, disposés avec goût sur une panoplie tricolore surmontée de l'inscription « National », les produits des aciéries, fonderies et laminiers qui fournissent les pièces nécessaires: barres, angles et sections des dimensions et formes requises pour la fabrication de chaque machine. Ces diverses pièces sont faites en acier dont la composition chimique est appropriée au travail et à l'effort exigés de chacune d'elles. C'est très instructif pour tous les visiteurs et cela démontre que la Machine Agricole Nationale ne dépend d'aucune autre industrie pour ses matières premières, mais aussi qu'elle a su organiser parfaitement ses industries-sourcilles pour assurer la production régulière et constante dans les multiples services de ses grandes usines.

Il y a longtemps que nous voulons des élections, eh bien! nous les avons à brève échéance. A nous d'en tirer argument parti.

Nous voulons une victoire parfaite, complète et décisive.

Un véritable triomphe libéral. Soyons pour King et le salut national.

G. VU

Lettre de Paris

Une heure avec le maréchal Fayolle. — « Quel pays sain que le Canada! » — « Il faut resserrer les liens d'union et faire mieux connaître ce riche pays »

Paris, 30 août 1921,

J'avais reçu, étant en villégiature, le billet suivant du maréchal Fayolle:

« Clermont-Ferrand, 30 août 1921

« Monsieur et cher compatriote,

« Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire envoyer « Maria Chapdelaine ».

« Je serais heureux de causer avec vous de ce magnifique Canada, si riche d'avenir — autant pour nous que pour lui — lorsque vous voudrez bien venir me voir à mon bureau du Conseil supérieur de la guerre (4bis, boulevard des Invalides).

« Veuillez, en attendant, agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments de cordialité.

« E.-M. FAYOLLE

Hier, 29 août, vers la fin de l'après-midi, je fus au Conseil supérieur de la guerre rencontrer le maréchal. Des souvenirs du pays d'Auvergne que vient de quitter le maréchal firent d'abord le sujet de notre entretien puis ce fut du pays de Québec qu'il fut question.

SOUFFRANCES DES JEUNES FEMMES

Cette lettre indique un moyen de venir en aide à toutes les mères intéressées.

Toronto, Ont.—« Depuis que j'étais fiévreuse, j'avais une douleur dans le côté gauche et des crampes qui s'aggravaient jusqu'au moment où je fus épuisée. Certains jours j'étais si souffrante que je ne pouvais plus travailler. Je consultai plusieurs médecins. Je fis l'essai de plusieurs médicaments brevetés qui n'apaisèrent mon mal que pendant peu de temps. Ma mère me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je suis très heureuse d'en avoir fait l'essai. Je n'ai plus de douleurs ni de crampes et j'ai le sentiment qu'il m'a sauvé la vie. »

Mme H. A. Goodman, 14 Avenue Rockvale, Toronto.

Celles qui sont malades comme l'était Mme Goodman, devraient immédiatement prendre du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Celles qui ont besoin d'un conseil spécial peuvent écrire au Lydia E. Pinkham Medicine Co. à Lynn, Mass., une lettre confidentielle.

Un autre grand étonnement aux couleurs nationales est aussi installé sur lequel sont exposés, dans un très bel ordre, les produits des martelages métalliques, tels que haches de toutes sortes, herminettes, pioches, et tous autres outils employés aux défrichements, à l'exploitation forestière, aux constructions, etc. C'est tout simplement superbe.

Mais l'on revient aux instruments aratoires si nombreux et si variés. D'un commun accord les connaisseurs les proclament les plus beaux, les plus parfaits jusqu'ici exhibés à Québec et jamais vendus au pays. Harmonie des lignes, symétrie parfaite et beauté du fini, qui attirent le regard, mais surtout précision dans l'ajustement des pièces et perfection dans le fonctionnement.

Signe des temps: c'est maintenant le siècle du Canada et la Machinerie Agricole Nationale fait beaucoup pour notre affranchissement économique. La devise qu'elle a adoptée: « Sachons nous connaître: préférons les nôtres, et plus que jamais à propos »

Nous félicitons de tout cœur les directeurs de cette entreprise vraiment nationale et nous leur souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

ON DEMANDE à acheter un poêle électrique de secondes mains. S'adresser à la Librairie Prévost.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS Canada Province de Québec COUR SUPERIEURE No. 1876

HILAIRE POULIN, demandeur; vs DAME F. POULIN ET AL, défendeurs, à savoir: Comme appartenant aux dits défendeurs: Un emplacement formant partie du lot connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grenville, comme étant le numéro quinze (15) du deuxième rang dans le village de Calumet, mesurant quarante pieds de front sur une profondeur de deux cent cinquante pieds; borné à l'ouest et au sud par le lot 15b, au nord par le chemin public et à l'est par le résidu dudit lot 15b—avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église catholique du village de Grenville, comté d'Argenteuil, dit district, le VINGT HUITIEME jour de SEPTEMBRE mil neuf cent vingt-un, à UNE heure de l'après-midi.

Le shérif, J.-W. CYR

Bureau du shérif, Sainte-Scholastique, 22 août 1921.

Canada Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Terrebonne No. 1223

C. OSWALD LIPPE, demandeur; vs DAME ELLEN CAMERON ET AL, défendeurs, à savoir: Comme appartenant aux dits défendeurs: Cette partie du lot cadastral No. 1, dans le premier rang de l'augmentation de Grenville, située entre le chemin de fer du Pacifique Canadien et la rivière Ottawa, contenant 18 acres, plus ou moins.

Pour être vendu à la porte de l'église catholique du village de Grenville, comté d'Argenteuil, dit district, le VINGT HUITIEME jour de SEPTEMBRE mil neuf cent vingt-un, à MIDI.

Le shérif, J.-W. CYR

Bureau du shérif, Sainte-Scholastique, 22 août 1921.

Surveillez-vous

attentivement votre digestion? C'est important. Ça vous paiera d'agir ainsi. La digestion est compliquée et sa marche est souvent dérangée. Cela produit aussitôt du malaise—souvent une grande douleur. Employez les

BEECHAM'S PILLS

Depuis des années on a compté sur cette précieuse préparation pour soulager l'indigestion, la biliosité, le mal de tête et la constipation. Des milliers de gens avisés ont appris à employer les Pilules Beecham qui ont fait leurs preuves comme correctifs et préventifs. L'expérience leur a appris qu'il était bon de toujours en avoir une boîte sous la main. Profitez de leur exemple. Ayez toujours des Pilules Beecham CHEZ VOUS

EN VENTE PARTOUT AU CANADA, EN BOITES 25c, 50c.

De tous les remèdes, celui dont la vente est la plus forte dans l'univers.

Ne saurait trop vanter le Tanlac

« Le Tanlac m'a donné les résultats attendus et je ne saurais trop le vanter » déclara récemment Mademoiselle Laura Martin, 50 rue Labadie, à Montréal (P.Q.)

« Pendant ces quatre dernières années, l'estomac n'avait fait souffrir de toutes les manières. J'étais devenue si faible que je pouvais à peine me tenir debout. C'était tout ce que je pouvais faire que de me traîner par la maison. J'avais si peu d'appétit que je n'avais jamais envie de manger de quoi que ce fût. Le peu que je ma forçais à prendre me causait de terribles douleurs dans l'estomac. Ces douleurs étaient parfois si vives que je pensais en devenir folle. La nuit je passais des heures éveillée et je ne pouvais guère m'endormir que sur le matin. Mon système nerveux était si détraqué que le moindre bruit me mettait hors de moi-même »

« Peu de temps après avoir commencé à prendre du Tanlac, je constatai que je prenais du mieux rapidement. Je considère que je me porte maintenant à merveille. Mon appétit est superbe et tout ce que je mange me réussit parfaitement. Mes nerfs sont revenus à la normale et je dors toute la nuit, sans m'éveiller, d'un bon sommeil paisible et réparateur. Je ne sens plus de fatigue et je peux faire seule, et sans excès de fatigue, mon ménage. Il est certain que je garde au Tanlac une vive reconnaissance »

Le Tanlac est en vente à Saint-Jérôme chez M. Georges-A. Langois, et partout dans les meilleures pharmacies.

Réunion de notaires du district de Terrebonne

Il y aura, en la ville de Terrebonne, le mois prochain, un grand congrès de notaires, sous les auspices de l'Association du Notariat Canadien, convoqué par les membres du cercle du district de Terrebonne.

Des questions qui intéressent la faculté doivent y être étudiées. Les travaux juridiques donnés dernièrement par quelques-uns des plus autorisés parmi les membres de la profession, y recevront probablement l'épreuve finale. Bref nos tabellions se sont taillés de la besogne, et ils y vont hardiment.

Cette réunion à Terrebonne donnera lieu à un grand banquet qui doit réunir, le samedi 8 octobre, de hautes personnalités de la magistrature, du monde politique et de la basoche.

Rester en bonne santé

pendant cette saison difficile et changeante n'est pas chose facile, à moins de prendre un bon tonique. Une cure de

CARNOL

maintenant vous aidera à supporter les rigueurs de l'hiver. Un grand nombre de médecins renommés prescrivent le Carnol comme tonique et reconstituant

DEMANDEZ LE CARNOL A VOTRE PHARMACIEN



M. les notaires Girouard de Saint-Benoît, Léonard, de Saint-Jérôme; Valois, de Lachute; Mathieu et Beaupré, de Terrebonne, ont chargé de l'organisation de cette fête que dans les cercles juridiques l'on dit devoir être considérable.

L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, cuisines bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains. 118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

CAFÉ PRIMUS

Composé de Café de Chicx, sélectionné et mélangé par des experts, torréfié juste à point pour lui conserver tout son Parfum, le CAFÉ PRIMUS nous assure une infusion dont la saveur et l'arôme sont insurpassables. Essayez-le.



LE CAFÉ PRIMUS est vendu en boîtes de fer-blanc, hermétiquement closes pour conserver intact tout son arôme délicat.

Distributeurs: L. CHAPUT, FILS & CIE Limitée, Montréal.

Nouveaux Prix

Modèles 490

490 CHASSIS.....	\$790.00
490 ROUTIERE.....	860.00
490 TOURISME.....	860.00
490 LIVRAISON LEGERE.....	860.00
TOURISME SPECIAL, pneus à cordes.....	975.00
490 COUPÉ.....	1385.00
490 SEDAN.....	1460.00

MODELES F. B.

Routes, pneus à cordes.....	\$1,675.00	Coupé pneus à	2,450.00
Tourisme.....	\$1,550.00	Sedan cordes	2,450.00
		Special tourisme	
		pneus à cordes.....	1,675.00

CAMION T.

1 tonne Chassis.....	\$1,775.00
« Boite Express.....	1,890.00
« « Canopy top.....	1,950.00
MODELE G Camion Chassis seulement.....	\$1230.00
« « Chassis et cab.....	1310.00
« « Boite express.....	1370.00
« « Boite express et top.....	1460.00

Les prix ci dessus sont pour la livraison f. o. b. Saint-Jérôme et comprennent la taxe de vente.

LIVRAISON IMMEDIATE Catalogue sur demande.

Légaré Automobile de St-Jérôme, Limitée

ALDERIC LABELLE, Directeur Gerant

DISTRIBUTEUR DE DISTRICT

AGENTS

DAOUST René, Sainte-Agathe des Monts

LAFONTAINE Jos., Ferme-Neuve

MARCHAND Ph., St-Philippe Argenteuil

LAROCQUE, Arthur, Lachute



Geux qui voteront

On s'attend à la dissolution des Chambres la semaine prochaine. E le se fera aussitôt que M. Meighen aura replacé son cabinet et trouvé les ministres-victimes de la province de Québec.

Le gros travail préparatoire à la votation sera la confection de la liste provinciale en vigueur et y ajouteront ou en retrancheront des noms en conformité avec la loi fédérale. Ainsi, il faudra ajouter à la liste les noms des femmes qui auront droit de vote à l'élection fédérale.

Des régistrateurs urbains et ruraux seront nommés pour dresser la nouvelle liste. Ils prendront comme base la dernière liste provinciale en vigueur et y ajouteront ou en retrancheront des noms en conformité avec la loi fédérale.

Sous peu, un bureau d'informations sera ouvert à Saint-Jérôme, où l'on pourra se renseigner en tout temps. On devrait se mettre à l'œuvre tout de suite. Dans chaque circonscription, que nos amis s'adressent, se partagent la besogne et dressent immédiatement la liste des femmes dont les noms devront être mis sur la liste officielle que font bientôt les régistrateurs.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

NOS MANUFACTURES

Pendant quelque temps nos principales manufactures ont dû ralentir leurs opérations et diminuer leur production, à cause des conditions désavantageuses du marché. Plusieurs employés se sont trouvés sans ouvrage et quelques-uns même ont quitté notre ville.

L'opinion publique s'en est alarmé. Nous sommes heureux d'être en état de le rassurer.

Nous avons eu, cette semaine, une entrevue avec M. Hutchinson, gérant de la manufacture de caoutchouc. Cette fabrique a graduellement diminué ses affaires depuis plusieurs semaines et actuellement elle ne compte plus qu'une cinquantaine d'employés. Cet état de choses cessera bientôt. Le gérant nous assure que la manufacture rouvrira ses portes à l'automne et que même il s'attend à ce que les affaires reprennent activement dès la première semaine d'octobre.

Depuis le mois de juin, on s'est occupé surtout à faire des échantillons pour la nouvelle année. Des modèles nouveaux, très variés, auront une vogue extraordinaire. Pour cette raison aussi bien que parce que les prix seront notamment baissés, la compagnie s'attend à faire cette année un tiers de plus d'affaires que l'année dernière.

La main-d'œuvre sera donc en grande demande à la manufacture de caoutchouc dès le mois d'octobre. On a fait courir le bruit que la Dominion Rubber Coy. allait changer son genre de fabrication et que l'on ne ferait plus de chaussures à Saint-Jérôme. Il n'y a rien de fondé dans cette rumeur.

M. Hutchinson nous a déclaré qu'il était très satisfait des ouvriers et ouvrières qui travaillent à la manufacture de caoutchouc. Ils sont intelligents, actifs et animés d'un très bon esprit.

Le conseil conjoint des patrons et des employés qui a été établi par lui fonctionne ou ne peut mieux et élimine bien des difficultés.

Que le public se rassure donc. Les renseignements que nous donnons ici sont officiels.

Vente Annuelle 30 Millions de Paquets

Le Résultat de la Qualité Supérieure et de la Qualité Seule - Le The

"SALADA"

L'avez-vous essayé?

ciels: la manufacture de caoutchouc reprendra sous peu ses opérations comme au paravant.

De même, à la manufacture Rolland, qui a été fermée quelques jours pour certaines réparations, on a repris à travailler. M. Henri Rolland nous dit que certains départements sont très occupés et que bientôt les affaires reviendront à leur état normal.

La situation s'améliore donc et nous avons raison de croire qu'avant l'hiver la petite crise que nous avons traversée et qui achève sera complètement finie.

BALLE AU CAMP

Dimanche dernier, le "Jérôme" a joué contre le "St-Laurent". Après des efforts et des promesses de part et d'autre, la partie fut nulle, les points étant 8 contre 8.

Dimanche prochain, le "Jérôme" luttera contre le "Cherrier". La joute commencera à 3 heures (heure avancée).

Mercredi prochain, la fanfare Saint-Jérôme jouera à l'exposition de Sainte-Scholastique, et jeudi à l'exposition de Lachute.

On s'attend à finir les chemins des rues Labelle et Saint-Georges la semaine prochaine.

Notre ville offre un splendide coup d'œil depuis que ces grandes rues sont macadamisées.

Cette importante amélioration ajoute beaucoup à la beauté de la ville.

L'arrosage des rues se fait plus ou moins régulièrement. Il y a des jours où la poussière nous aveugle.

On peut et on devrait éviter cet inconvénient.

ON DEMANDE une servante. S'adresser à M. Adélaïde Filiatrault, 234 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Ces jours derniers, nous avons eu la visite de l'Association Musicale Sainte-Ethelberg, de Montréal, qui a été l'hôte de M. A. Deschambault. Les visiteurs firent le voyage en automobile et arrivèrent ici vers 1 heure.

Ils allèrent s'entretenir avec M. A. Broseau, curé de Saint-Jérôme, le chef de police Arthur Lesage, M. le maire Castangay se joignit aux excursionnistes et passa l'après-midi avec eux.

Un dîner en plein air fut servi chez M. Arthur Deschambault. Après le dîner une parade musicale fut organisée, et l'on se rendit sur le terrain d'exposition où se jouait une partie de baseball.

Les organisateurs de l'excursion étaient MM. R. A. Deschamps, président, J. A. Laporte, secrétaire, et U. Lagacé.

Les membres honoraires de l'association Sainte-Ethelberg sont: MM. Edmond Crochtière, président, et M. A. Mongeau, géant.

Outre les membres réguliers de l'association, faisaient partie de l'excursion: MM. J. H. Béard, échevin de Montréal, N. Sénéchal, ex-secrétaire des contrôleurs de Montréal, et plusieurs autres musiciens invités pour la circonstance.

MAISON A LOUER, 2 rue Labelle, \$1500 par mois. S'adresser à Geo. A. Langlois, 164 rue Saint-Georges.

FERME A VENDRE SAINT SOPHIE, comté de Terrebonne. Dans la côte Irlandaise, 325 arpents dont 100 en culture. Terre mêlée: grise et glaise. Grande sucrerie de 1,000 érabes. Située à 4 milles du village Sainte-Sophie et de la station du chemin de fer, et à 7 1/2 milles de Saint-Jérôme. Bonnes constructions. Prix \$10,000.00 comptant. Pour informations adressez-vous à Léonard & Léonard, notaires, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

CHAMBRE A LOUER, avec pension si l'on veut. Près de la gare du C.P.R. dans le centre de la ville. S'adresser chez Mme Vve L. de G. Lachaine, 54, rue Saint-Louis, Saint-Jérôme.

La fête annuelle du Calvaire sera célébrée dimanche prochain, à notre cimetière. Cette cérémonie attirera sans doute une grande affluence comme d'habitude. A Saint-Jérôme et dans toute notre région le culte des morts est vivace. La fête du calvaire est toujours très belle et fort touchante.

Dimanche prochain, la grande messe sera célébrée en plein air, à l'autel du calvaire, à 10 heures. Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Brosseau, curé.

La fanfare Saint-Jérôme sera présente et exécutera de la musique religieuse.

Le conseil du comté de Terrebonne a eu sa session trimestrielle mercredi. Les maires du comté ont siégé sous la présidence du préfet, M. Benjamin Limoges, maire de Sainte-Anne des Plaines.

TERRES A VENDRE. - Quatre terres à vendre ou à échanger, avec ou sans roulement. Chances exceptionnelles. - Argent à prêter. - Achat de "Bons du gouvernement". J. E. PARENT, N. P., Saint-Jérôme.

BONS "VICTOIRE" achetés argent comptant. S'adresser à ARMAND PARENT, Saint-Jérôme.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc.? Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

PACIFIQUE CANADIEN

Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique-Canadien qui desservent notre ville: De MONTRÉAL arrive à SAINT-JÉRÔME

Table with 2 columns: Train name and Time. Includes: pour Labelle, exc. dimanche 8.52 a.m., Labelle, exc. le dimanche 3.49 p.m., Labelle, dim. seulement 9.40 a.m., Sainte-Agathe, dimanche 8.52 a.m., Shawbridge 5.37 p.m., Saint-Jérôme, sam et dim 11.45 p.m., St-Jérôme, exc. sam et dim 6.50 p.m., Labelle, samedi seulement 1.41 p.m., Shawbridge, samedi seul 2.05 p.m.

Table with 2 columns: Train name and Time. Includes: Pour MONTRÉAL Départ de SAINT-JÉRÔME. De St-Jérôme, ex. sam. et dim. 5.15 a.m., De Labelle, exc. dimanche 7.27 a.m., De Labelle, exc. le dimanche 5.00 p.m., De Shawbridge, sam. seul 6.49 p.m., De Ste-Agathe, dimanche seul 6.18 p.m., De Labelle, dimanche seul 6.55 p.m., De Shawbridge, dimanche seul 8.20 p.m., De St-Jérôme, dimanche seul 7.20 a.m.

Demande d'un nouveau pont

M. Calixte Ethier, député de Deux-Montagnes au parlement fédéral, a eu une entrevue avec l'honorable L. A. David, secrétaire provincial et député de Terrebonne à la Législature, pour demander au gouvernement l'abolition du pont actuel de Bellefeuille, qui relie Saint-Eustache à l'île Jésus et le faire remplacer par un pont de fer.

Dans ces cas la commune veut que les municipalités prennent l'initiative et c'est ce qui a été fait, déclare M. C. Ethier.

Il faut garantir l'entretien du pont au gouvernement.

M. C. Ethier dit que tous les intéressés ont été consultés au cours de nombreuses réunions et tous sont consentants, comme le veut le gouvernement, à garantir les quatre-cinquièmes du coût. Il ne reste donc plus qu'à faire formellement la demande à l'honorable Antonin Galipeault, ministre des travaux publics, pour inviter le gouvernement à payer le dernier cinquième, ce qui est l'usage.

M. C. Ethier dit que c'est une rénovation nécessaire que celle de la construction d'un pont en fer entre Saint-Eustache et l'île Jésus, car la circulation augmente de plus en plus ainsi que le tourisme et le pont de Bellefeuille, dans l'état actuel, est plus qu'insuffisant.

LETTRE DE MONTRÉAL

M. Meighen a passé la journée de vendredi à Montréal et il s'est fait accompagner par son ancien ministre de la marine, M. Ballar-Tyne qui, malgré sa démission récemment remise, a bien l'intention de faire la lutte en faveur de ce qu'il pourra trouver d'unionistes à Montréal.

Pendant son voyage ici M. Meighen a rencontré quelques personnes qui se croient importantes dans les conseils des biens et il dit que les amis en question lui ont affirmé que le gouvernement unioniste aurait 65 candidats dans la province de Québec. Cela veut dire qu'on renouvellera le petit truc de 1917 qui consistait à donner deux ou trois cent dollars à un avoué en échange de sa promesse de se présenter et être d'avance battu. Ce système peut créer quelques partisans plus ou moins sincères au gouvernement actuel, mais cela ne suffit pas pour changer en victoire une défaite inévitable et il faudrait bien des petits avoués à trente sous pour faire oublier les crimes du gouvernement depuis 1911.

La bonne vieille Gazette affirme que le gouvernement doit choisir quatre ministres dans la province de Québec, mais alors qu'elle nomme les députés "ministriables" des autres provinces elle ne dit rien en ce qui nous regarde. Ces quatre individus ont été évidemment présentés par le premier ministre. Auraient-ils honte de se nommer?

On dit ici que M. Boudin, sénateur et ministre des postes, se contentera du premier titre et cessera d'être ministre. Son collègue Loughheed et son autre collègue Robertson, cependant, ne veulent pas agir avec autant de sagesse et tous les deux ont, dit-on, l'intention de faire partie de la dernière combinaison des unionistes-conservateurs-libéraux etc. etc.

La rumeur orée à M. J. H. Fortier, de la compagnie P. T. Légaré, l'intention d'accepter un portefeuille dans le nouveau cabinet Meighen. Si les gens de Québec n'ont pas oublié les événements de 1917 ils prépareront une jolie réception au candidat de celui qui fut l'âme damnée de Borden et l'auteur anonyme de la loi de conscription.

La cour du Banc du roi s'est ouverte, samedi dernier, sous la présidence du juge Monet et, pour la première fois depuis nombre d'années, on a trouvé le grand jury au complet. Ordinairement on se contentait de six ou huit grand-jurés, mais comme il n'y a pas eu de demande d'exemption, les douze y trouvaient. Les grands jurés ont à passer en revue 154 causes dont six accusations de meurtre et quatre d'homicide.

Dimanche dernier, les Chinois de Montréal ont fait une parade de dragons en carton et de lions en papier mâché pour demander des secours en faveur des orphelins de Chine et lundi les juifs en ont fait une autre en faveur des orphelins de Russie. Montréal devient de plus en plus cosmopolite, mais nous ne devons pas oublier que nous avons nos misérables et nos orphelins et que charité bien en tendue....

M. E. W. Villeneuve, que les citoyens de Montréal avaient choisi comme adversaire à M. Martin, déclare qu'il ne veut pas faire la suite pour des raisons entièrement particulières et il s'explique par la lettre suivante qu'il adresse à MM. J. A. Nadeau, et J. C. Taylor: "Fa suite à l'assemblée tenue le 7 courant, vous m'avez fait l'honneur de m'offrir la candidature à la mairie au nom des citoyens qui piraient part à cette réunion. Je regrette, pour les raisons personnelles que je ne pouvais prévoir et que je ne puis vous communiquer aujourd'hui, mais que je vous apprendrai ici à quelques jours, de ne pouvoir faire cette lutte malgré tout le désir que j'avais de l'entreprendre. Je vous prie d'accepter, pour vous-mêmes ainsi que pour les citoyens intéressés, mes remerciements pour cette marque d'estime et de confiance.

Veillez me croire votre bien dévoué, "E. W. Villeneuve." On a annoncé, depuis, que M. Villeneuve était malade et devait bientôt subir une opération.

Les travaux d'excavation de l'emplacement du nouvel hôtel Mont-Royal sont commencés ainsi que le creusement d'un grand puits artésien.

Acceptons-nous de petits comptes?



Nous faisons mieux que cela. Nous les recevons bien et nous en prenons soin. Si vous désirez ouvrir un compte d'épargne, dans un but quelconque—ou si vous désirez enseigner à vos enfants à faire des économies en ouvrant un compte à chacun d'eux—n'hésitez pas à le faire sous prétexte que la somme à déposer sera insignifiante. \$1, est suffisant pour ouvrir un Compte d'Épargne et les dépôts de \$1, sont toujours bienvenus.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau-chef: Montréal, DU CANADA. Succursale de ST-JÉRÔME. Autres Succursales à Ste-Agathe-des-Monts, Saint-Jovite, Lauréville et Arundel. Succursale à Ste-Anne-des-Plaines, ouverte tous les jours. Succursale à Saint-Esprit, ouverte tous les jours. Succursale à Marj's Heights, ouverte tous les jours. Boîtes de sûreté à louer à la succursale de St-Jérôme.

sien qui assurera un approvisionnement suffisant d'eau à cette hotellerie. Naturellement, les directeurs de la compagnie, tous gens bien pensants, observateurs et protectionistes à tous crins, ont accordé le contrat à une maison de New-York, ce qui est bien d'accord avec leur déclarations ailleurs.

DRANREB

VENEZ A L'Exposition Agricole du comté d'Argenteuil A LACHUTE, PQ.

Mardi, Mercredi, Jeudi 20, 21, 22 septembre '21

Beaux exhibits — Attractions diverses — Envoies d'aéroplanes — Etc. Musique par la fanfare Saint-Jérôme. Une fête agricole réellement intéressante.

J-E AYERS, PRÉSIDENT. J-W GALL, SEC. TRÉS.

SINAI LAMARRE AVOCAT

Téléphone No 115 RUE ST-GEORGES, Coin Sainte-Anne SAINT-JEROME.

FONDEE EN 1874 Banque d'Hochelega

181 SUCCURSALES 174 SOUS-AGENCES Capital et réserve \$ 8,000,000 Total de l'actif 75,690,000

DIRECTEURS J.-A. Vaillancourt, président Hon. F.-L. Beique, vice-président A. Turcotte, E.-H. Lemay Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner A.-A. Larocque

Beauvry Leman, gérant général Participez au progrès de votre ville en économisant. L'occasion se présentera d'utiliser, avec de gros profits, vos économies.

DEPOSEZ MAINTENANT Un dollar vous ouvre un compte de banque. SUCCURSALE SAINT-JEROME A-CHEBERT, gérant

GUERIE DE TROUBLES INTERNES



Un dur travail avait miné mes forces et il me survint ensuite des troubles internes qui achevèrent de me débilitier. Pour me remettre, je me suis mise au traitement des Pilules Rouges qui ont eu l'effet que je désirais, celui de me fortifier, de ramener le bon fonctionnement des organes affaiblis, de dissiper toutes mes douleurs. Après une couple de mois j'avais acquis de l'embonpoint et me portais très bien.—Mme J. Bernier, 167, rue du Parc, Manville, R.I.



Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations.

Le Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou les envois aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez: QUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis

Chemin de Fer National du Canada



La Voie Nationale A Travers le Canada

Le Continental Limité Dép. de Montréal, Gare Bonaventure 9 hrs du soir, Tous les jours Le Service le Plus Rapide Route Courte Voie Supérieure Service Supérieur Matériel Roulant en Acier

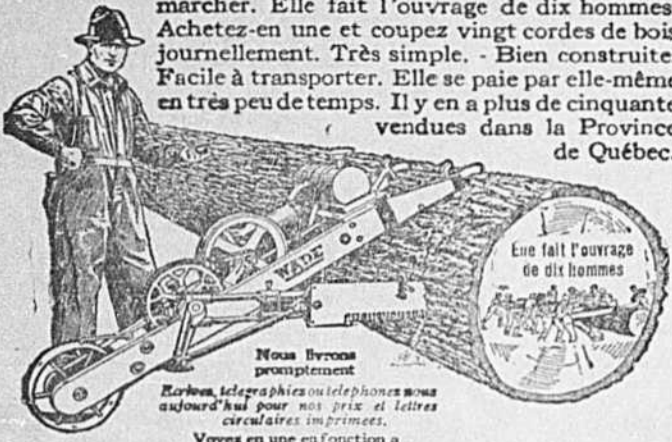
Wagons-panorama, à bibliothèque et compartiments, wagons-lits modernes, wagons-lits touristes, wagon-restaurant, wagons-colons et wagons ordinaires—voie directe. Pour billets et renseignements, adressez-vous à l'agent le plus rapproché du C.N.R. ou écrivez au département général des voyageurs, à Montréal.



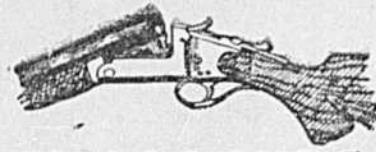
SCIE PORTATIVE WADE

La Meilleure Connue
NOUVEAU MODELE

Un homme suffit pour la mouvoir et la faire marcher. Elle fait l'ouvrage de dix hommes. Achetez-en une et coupez vingt cordes de bois journellement. Très simple. - Bien construite. Facile à transporter. Elle se paie par elle-même en très peu de temps. Il y en a plus de cinquante vendues dans la Province de Québec.



The A. R. Williams Machinery Supply & Company, Limited
326 RUE ST. JACQUES - MONTREAL, Que.
Tel. Main 5200



CHASSEURS

SI VOUS DESIREZ VOUS PROCURER UN BON FUSIL OU BONNE CARABINE à des prix bon marché, écrivez demandant notre Catalogue.

FUSIL Fusil spécial à un coup, garanti pour pointer à blanc. Prix \$8.35 à \$14.00. Carabines Savage-Winchester Marlin, etc.

CARTOUCHES Nous avons des cartouches de tous les calibres, anciens ou nouveaux.

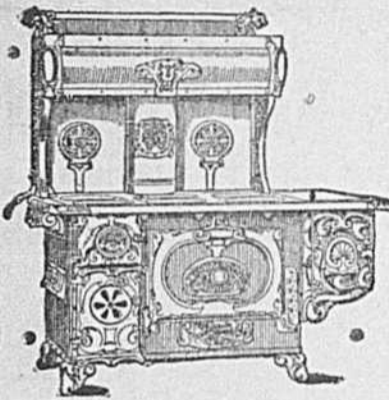
LUMIERES Spécial pour le chasse de nuit pour le chat, etc.

BREGENT
QUARTIERS GÉNÉRAUX DES CHASSEURS
208 rue Ste-Catherine Est
MONTREAL

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc.
118 West 31st Street
New-York, U.S.A.

S. - G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poele vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

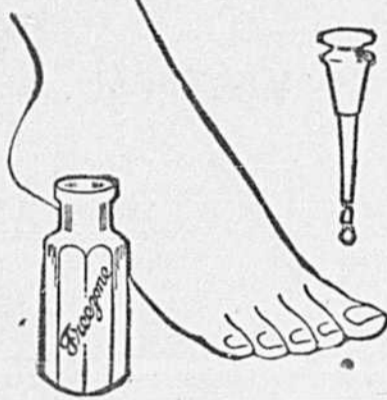
COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition. LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

Lift off Corns!

Doesn't hurt a bit and Freezone costs only a few cents.



Avec les doigts! Vous pouvez enlever les cors, les durillons, ceux qui poussent entre les orteils ou les callosités qui viennent sous la plante des pieds.

Une petite fiole de Freezone coûte peu à la pharmacie; appliquez-en quelques gouttes sur le cor; immédiatement la douleur cesse et peu après vous pourrez enlever, avec sa racine, ce cor qui vous fait tant souffrir, et cela sans aucune douleur.

Ceci n'est pas une vaine réclame; c'est la vérité.

Nous recommandons vivement à nos lectrices et lecteurs désirant avoir les dernières et les plus jolies nouveautés de visiter la maison J.-E. Prevost, dont la spécialité est un assortiment sans rival pour cadeaux.

NE SOUFFREZ PLUS

Le mal de tête qui vous afflige peut être causé par votre vue défectueuse. Des verres appropriés à votre vue sont nécessaires. Ne souffrez donc plus ces atroces douleurs quand le remède est à votre portée.



L'INSTITUT D'OPTIQUE
144, rue Sainte-Catherine Est
Angle avenue Hôtel-de-ville
MONTREAL

Spécialiste Beaumier
Le meilleur de Montréal

Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie.
Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

MACDONALD'S

Cut Brier

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c
½ lb. Boite 85c

Le Tabac avec un coeur

Elie Meunier

MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, B's préparés
Tournage, Découpage, etc.
Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances
Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

T. TOUPIN

NOTAIRE
175 rue ST-GEORGES, ST-JEROME.
Téléphone 203
Voisin de M. C.-A. Lorrain, agent d'assurances

SANTAL MIDY

Soulage promptement et sans danger le CATARRHE de la VESSIE et ses suites. Les Capsules portent le nom MIDY. Se soigner des catarrhes. En vente dans toutes les pharmacies des États-Unis et de l'Étranger.

RAOUL PREVOST

INGENIEUR CIVIL
S'occupe de tous les travaux de génie civil et d'arpentage.
S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou
397, rue Drolet - Montréal

LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances
35, rue Sainte-Anne
Porte voisine de M. J.-A. Legault
Tel. Bell No 214 - SAINT-JEROME

ROBOL

(Tablettes)
Nettoie l'intestin paresseux et combat la

SAPHO

POUDRE SAPHO
Détruit mouches, coquerelles, poux, punaises, etc. Pas poison pour le monde. Échantillon envoyé pour 15 cts. en timbres.
Liquide Sapho—Merveilleuse pour mites et punaises. Détruit l'insecte et ses oeufs. Ne tache pas.
Kawatzky Mfg. Co. - 583 Henry Julien Ave., Montréal

OTHER TABLETS NOT ASPIRIN AT ALL

Only Tablets with "Bayer Cross" are Genuine Aspirin

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie. — 25c la boîte.
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal.

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

GRESOBENE

(Capsules)
Balsamiques - Antiseptiques

Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "DR FRED DEMERS" ne soit gravé sur chaque cachet.
Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boîte.

Campagne Capsules Créobène, Montréal.

Charles Larin

Peintre - Décorateur
Entrepreneur général
Téléphone St. Louis 2291
166, rue Christophe-Colomb, MONTREAL

Commission des Liqueurs

LES MUNICIPALITES ET LA LOI DES LIQUEURS DE QUEBEC

LA Commission dans le but de faciliter l'observance de la loi et d'éviter toute possibilité de malentendus et d'ennuis, autrement presque inévitables, demande:

Que les Comtés ou les Municipalités où il existe un règlement de prohibition lui fassent parvenir avant le 31 décembre une copie certifiée du dit règlement;

Que les Municipalités ou les Comtés qui voudront passer un règlement de prohibition, ou rappeler ceux qui existent déjà, le fassent avant le trente-et-un décembre et envoient à la Commission une copie dûment certifiée du règlement à cet effet.

Comme toutes les demandes de permis doivent être faites avant le trente-et-un décembre de chaque année et que la Commission doit, le ou avant le 20 janvier suivant, décider de toutes les demandes qui lui ont été faites, conformément aux prescriptions de la loi, les Municipalités s'empresseront sans aucun doute de se rendre à la demande de la Commission.

L'article 34 de la Loi des Liqueurs dit expressément:
"La Commission doit refuser l'octroi de tout permis dans une Municipalité où un règlement de prohibition est en vigueur. Elle doit également refuser l'octroi de tout permis ou d'un certain permis, selon le cas, dans une municipalité dont le Conseil Municipal a, par règlement, demandé à la Commission de refuser l'octroi de tout permis ou d'un certain permis - pourvu que ce règlement ait été déposé au bureau de la Commission. Si ce dépôt a lieu après qu'elle a octroyé un permis dans cette Municipalité, la Commission ne pourra donner effet à la demande avant le premier mai suivant la date du dépôt".

Un autre article de la loi sur lequel la Commission croit devoir appeler l'attention des Municipalités, article qui est très explicite par lui-même, se lit comme suit:

ART. 137—"Nonobstant toute loi spéciale à ce contraire, aucune Municipalité ne peut, par règlement, résolution ou autrement, prélever la même année, d'une personne munie d'un permis en vertu de la présente loi, une licence, une taxe, un impôt ou un droit excédant deux cents piastres dans les cités et les villes, et cinquante piastres dans les autres municipalités, pour l'objet pour lequel la dite personne possède un permis. Toute municipalité qui préleve ou reçoit, directement ou indirectement, un montant plus élevé que ne le permet le présent article pour l'objet susdit, peut être forcée, en tout temps, de rembourser cette surcharge à la personne munie du dit permis ou à ses représentants légaux".

La Commission compte obtenir le concours actif des Municipalités pour l'aider à prévenir pour l'année prochaine les erreurs qui ont été inévitables cette année, parce que certaines Municipalités n'ont pas avisé la Commission de l'existence d'un règlement de prohibition.

Commission des Liqueurs de Québec

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs des moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présenterait sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur.

LA BATTEUSE NATIONAL

BATTAGE COMPLET, SEPARATION ECONOMIQUE, NETTOYAGE PARFAIT: voilà ce qu'on obtient avec une batteuse "NATIONAL"

Nous attirons l'attention de nos clients et du public sur la construction de cette batteuse qui est forte, solide, légère et durable. En donnant votre commande à notre représentant, vous vous assurez une machine pour vous donner satisfaction sous tous les rapports.

Notre batteuse est construite sur le principe du Champion, et est alimentée par le dessus. Elle est construite en bois franc de première qualité; bien boulonnée et bien ajustée de façon à épargner la force motrice. La simplicité de sa construction et l'agencement parfait de son organisme assurent le succès de cette machine en tout temps et en tous lieux.

A remarquer, notre souffleur qui s'adapte non seulement sur les machines que nous vendons, mais encore sur toutes sortes de machines. C'est un avantage exceptionnel, et dont tout cultivateur soucieux de ses véritables intérêts voudra profiter. Le prix de cet accessoire se paie en une saison de battage par l'économie de la main-d'oeuvre. Ce souffleur est très facile à manier et à remiser après les battages.

NOUS VENDONS DES MACHINES A BATTRE DE TROIS GRANDEURS DIFFERENTES: CYLINDRES DE 20" - 24" - 28" - NOUS AVONS AUSSI TOUS LES ACCESSOIRES MODERNES: EMPOCHEURS, ELEVATEURS AUX GRAINAILLES, SOUFFLEURS, TRUCKS, ETC.

Pour plus de renseignements, voyez notre agent ou écrivez-nous.

Manufacturiers
Instruments aratoires de toutes sortes, moteurs à essence, godendards, arrache-patates, pompes, etc., etc.
BUREAU-CHEF ET ATELIERS
Montmagny, - - - Québec.
Catalogue envoyé sur demande.

Seuls distributeurs dans la Province de Québec du fameux tracteur "CLETRAC"
Succursales à Montréal, Moncton, Hébertville, St-Jean, Joliette, Weedon, Lyster, Scott, Amos, St-Honoré.